

TVA SUR LE E-COMMERCE

30 juin 2020

Mathez Formation

Public :

Experts-comptables, collaborateurs et commissaires aux comptes

Prérequis :

Aucun

Objectif :

Connaître et comprendre les différentes obligations en France et à l'étranger en matière de TVA liées aux ventes à distance.

Savoir traiter et sécuriser ses achats et ses ventes en matière fiscale.

Contenu de la formation :

Régime de TVA intracommunautaire :

- Historique, situation actuelle et avenir du régime.

Obligations liées au régime des VAD :

- Les obligations en France
 - Déclarations : DEB / DES / CA3;
 - Les mentions obligatoires sur factures;
 - Les justificatifs fiscaux export : DAU, liasse postale, expressistes.
- Les obligations à l'étranger
 - Identification TVA à l'étranger;
 - Panorama des taux de TVA applicables dans les États membres;
 - Déclarations Intrastat / EC Sales List;
 - Focus sur la Directive facturation.

Définition de la VAD :

- Biens exclus du champ d'application des ventes à distance.

Achats :

- Acquisitions intracommunautaires et mouvements rattachés :
 - Autoliquidation de TVA, droit à déduction.
- Importations :
 - Directes;
 - À partir d'un autre État membre.
- Achats en franchise de TVA.

Ventes « B to B » et « B to C » : Cas des clients situés en France / Union Européenne / Pays Tiers :

- Ventes à partir de France.
- Ventes à partir d'un autre État membre :
 - Plateforme de stockage;
 - Fournisseurs.
- Fonctionnement du site internet / plateforme de distribution :
 - Hébergement;
 - Market place;
 - Référencement;
 - Prestations logistiques.



Association Des Experts-Comptables des Alpes

Prestations fournies par voie électronique :

- Cas de logiciels / Applications informatiques / Jeux.
- Supports physiques et dématérialisés.

Moyens pédagogiques et techniques :

Support pédagogique envoyé par mail avant le jour de la formation.

De nombreux exemples adaptés aux sociétés du secteur VAD permettant d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Quiz

Modalités de suivi de la formation :

Formation en présentiel.

Feuilles de présence signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Fiches d'évaluation à compléter par chaque stagiaire et à remettre au formateur pour transmission à l'ADECA.

Une attestation individuelle de formation est envoyée au stagiaire.

Modalité d'organisation :

- **Lieu** : Pomo hôtel, 16 avenue de Kimberley à Echirolles
- **Durée** : 7h
- **Horaire** : 09h-18h
- **Groupe** : 20 personnes